Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE

Code de l'Environnement – articles L-425-6 à L-425-7 et R-425-4 à R-425-9
Arrêté du 20 février 2009 relatif à la demande de plan de chasse individuel

Vous êtes détenteur d'un droit de chasse
et vous demandez la délivrance d'un plan de chasse pour le gibier présent sur votre territoire de chasse :
Veuillez remplir toutes les rubriques de ce formulaire et
LE RETOURNER A LA FEDERATION DES CHASSEURS OBLIGATOIREMENT AVANT LE 10 MARS

TERRITOIRE

ACCA ou CHASSE PRIVEE	ACCA VIEILLESPESSE
Numéro du lot	fd15-285
COMMUNE(S)	VIEILLESPESSE
Massif chevreuil	Margeride Nord
Massif cerf	UG Vallée de l'Alagnon

DETENTEUR DE DROIT DE CHASSE

Nom Prénom	ROUCHES Géraud
Qualité	Détenteur de droit de chasse
Adresse	le pradal, 15500 vieillespesse
Téléphone (fixe et portable)	0678773096
Courriel	rouches.geraud@free.fr

DESCRIPTIF DU TERRITOIRE

À compléter en cas de nouveau demandeur ou de modification depuis la précédente demande

Surface favarable: 705.00	Surface Totale: 2487.00

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE SAISON 2019 / 2020

	CERF				CHEVREUIL	CHAMOIS	MOUFLON
	Mâle	Femelle	Indifférencié	TOTAL			
Attribution année précédente	0	1	1	2	15		
Réalisation année précédente	1	0	0	1	15		
Estimation de la population (hausse ou baisse ou stabilité)	Baisse				Stabilité		
Attribution théorique					24		
DEMANDE 2019 / 2020	1			1	15		

Fait le lundi 11 mars 2019 à vieillespesse Signature